

Cher (e) s Correspondant(e)s Asgra

Pendant de trop nombreuses semaines, nous avons dû mettre en sommeil notre calendrier 2020. Les circonstances actuelles nous permettent de relancer le calendrier 2020. C’est à vous que nous nous adressons pour vous dévoiler le processus qu’avec la Commission Sportive nous mettons en place pour démarrer **au plus vite**.

Les Match-play sont annulés ainsi que l’ensemble des Challenges annuels (individuels ou collectifs).

Nous allons avoir **deux périodes distinctes** :

**1°) pour les compétitions positionnées sur notre calendrier 2020 avant le 14/07**

Les compétitions du jeudi 18/06 (La Sorelle Individuel Stableford) du mardi 23/06 (Montpensier Scramble à 2) mardi 30/06 Albon (4BMB) mardi 7/07 (Les Arcs Scramble à 2) **AURONT LIEU.**

La compétition du 9/07 prévue à Annecy est annulée (choix du club) MAIS elle sera remplacée à cette date du 09/07 par une compétition au golf de la Bresse (Individuel Stableford).

Pour s’inscrire, compte tenu de la proximité des dates, les membres de la ASGRA qui souhaitent y participer appelleront directement le golf concerné pour s’inscrire auprès de l’accueil. Lors de leur appel, ils communiqueront nom, prénom, numéro de licence, index, tranche horaire souhaitée (un créneau de 2 heures, 8/10, 9/11, 10/12, 11/13 voire 12/14). Pour le 4BMB et le Scramble à 2, le participant communique les données complètes pour l’équipe.

C’est le golf qui bloquera les inscriptions dès lors que le quota de participants sera atteint (pas de moulinette).

**Merci de prévenir immédiatement tous les membres ASGRA de votre club de cette disposition (mail, téléphone plus tableau d’affichage) ; votre réactivité est le gage de notre réussite de cette première phase.**

Bien entendu chaque participant doit respecter les règles édictées par la FFG, à savoir venir avec un masque pour se déplacer à l’intérieur du golf. Chacun remplira sa carte de score, la vérification se fera à la fin de partie sans échange des cartes Celles-ci seront remises par chaque participant dans une boite dédiée. Elles seront traitées par le club dans un délai de 48 heures. Le résultat sera ensuite consultable sur le site ASGRA.

Pas de remise de prix, pas de buffet au trou n°9 (sauf décision de l’A.S. organisatrice)

**2°) pour les compétitions prévues après le 14/07 dans notre calendrier**

**Le processus habituel des modalités d’inscription (voir si nécessaire le package correspondants Asgra concocté par Christine Habègre) sera appliqué**, le dispositif particulier décrit au point 1 disparait.

Dès à présent, porter au tableau d’affichage de votre club les fiches d’inscriptions des compétitions du 16/07 Gonville, du 23/07 Le Clou, du 28/07 Le Gouverneur.

Si des éclaircissements, surtout pour la phase 1 sont nécessaires posez vos questions via la messagerie du site Asgra. En cas d’urgence contacter les membres de la Commission sportive (Jean Pierre Magnon, John Williams ou moi-même)

Merci d’avance pour votre précieux concours qui vient prendre le relais du travail que nous venons de réaliser dans l’urgence pour satisfaire nos membres

Amicalement

**Michel SERVY**

Président de l’Asgra